

# Rythmes scolaires : Saint-Jeannet revoit sa copie

Après deux années d'expérimentation, le conseil municipal a entériné jeudi des modifications qui interviendront à partir de la rentrée, tant en termes d'organisation que de tarification

Les enfants de Saint-Jeannet vont changer de rythmes à la rentrée. Aussi bien lors des temps scolaires que périscolaires et même extrascolaires. La décision a été soumise jeudi soir au conseil municipal, après une présentation du projet par la première adjointe au maire, Christiane Mocerri. Le changement découle d'un bilan des premiers mois d'expérience. Points forts et points faibles de la précédente organisation de la semaine scolaire adoptée à la rentrée 2014 ont été répertoriés par le comité consultatif enfance et jeunesse.

## Encadré par du personnel communal

Que retenir des nouvelles dispositions ? Tout d'abord les temps d'enseignement, à raison de 24 heures par semaine. Ils seront les suivants à la rentrée : les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 11h45 ; les mercredis, de 8h30 à 12 heures ; les lundis, mardis



Christiane Mocerri, première adjointe au maire a présenté jeudi soir les nouvelles mesures. (Photo M. D.)

et vendredis, de 13h45 à 16h15. Le jeudi après-midi sera libéré pour les activités périscolaires. Une garderie gratuite sera proposée de 11h45 à 12h30 pour les enfants non inscrits aux temps d'activité périscolaire. Ces Tap seront mis en place le jeudi, de 13h45 à 16h45,

au tarif unique de 2,50 euros. Un personnel communal proposera des activités sportives ou culturelles, avec un taux d'encadrement réglementaire d'un adulte pour quatorze enfants en maternelle et d'un pour dix-huit en élémentaire. Cette organisation ne

ferme pas la porte aux associations qui peuvent déposer leurs propositions d'interventions.

En cas de feu vert de la commune, ces animations interviendraient en parallèle aux Tap communaux (gestion et tarification relèveront dans ces cas unique-

ment de l'association).

## L'opposition milite pour la gratuité

L'accueil périscolaire du matin, de 7h30 à 8h30, sera facturé 1 euro ; l'accueil du soir, de 16h15 à 18h45, 1,50 euro. Un encadrement communal est à nouveau prévu.

L'école se terminera à midi le mercredi. Les enfants du groupe scolaire de la Ferrage, inscrits au centre de loisirs, seront aussitôt pris en charge et bénéficieront d'un service de transport vers le groupe scolaire des Près (centre de loisirs et service de restauration). La facturation reste inchangée. Pour les enfants non-inscrits au centre de loisirs, une garderie gratuite sera proposée de 12 heures à 12h30.

Enfin, pour ce qui est de l'aide aux devoirs, son principe est maintenu, mais uniquement le mardi de 16h30 à 17h30, au tarif d'1,50 euro. Ce nouveau dispositif fera « l'objet d'une évaluation six mois avant son terme ».

L'opposition s'est abstenue sur ce vote. Jean-Marie Thorel a rappelé que celle-ci militait depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires « pour la gratuité des Tap ». La majorité lui a fait remarquer que « les nouveaux tarifs sont à la baisse ».

MICHEL DIVET  
mdivet@nicematin.fr

# « Costazzura », une vente caritative de chaises bleues miniatures à La Colle

Sur la couverture du nouveau *Costazzura*, le guide édité par l'antenne de Nice de la chambre de commerce italienne, deux chaises bleues font face à la mer. Cette photo de la promenade des Anglais, éminemment symbolique après l'attentat du 14 juillet, a donné l'idée à la rédactrice du guide, Lilas Spak, d'organiser une vente caritative de 150 chaises bleues miniatures, données par la boutique de souvenirs *la Chaise bleue* de Laurence Poncelet, au profit de la fondation Lenval de Nice<sup>(1)</sup>. Ce guide de poche de 146 pages, officiellement lancé lundi soir, à l'hôtel l'Abbaye, à La Colle-sur-Loup, propose des balades à la découverte de Menton à Mandelieu, en passant par l'arrière-pays et le parc national du Mercantour.

## 150 lieux et adresses référencés

« C'est un guide très très subjectif dans lequel j'explique pourquoi j'ai eu le coup de cœur et pourquoi je veux le faire partager », commente Lilas

Spak.

Dans ce guide, 150 lieux et adresses sont référencés. « Il y a les incontournables, comme le *Negresco*, mais aussi les initiatives originales, comme les Petits tabliers, à *Vence*, un concept de restaurant-café-poussette où les parents peuvent se détendre pendant que leurs enfants sont occupés dans la salle de jeu », détaille Lilas.

Depuis l'année dernière, le guide est bilingue. Et, nouveauté, cette année : le chapitre « *Ski and sun* », « car nous avons ici le seul endroit de France où l'on peut skier en T-shirt », ajoute l'auteure.

Le guide, traduit par Cinzia Corbetta, et publié par la chambre de commerce italienne que préside Patrizia Dalmasso, est tiré à 25 000 exemplaires et diffusé chez tous les annonceurs, les lieux référencés ou susceptibles d'accueillir des Italiens.

M. T.

(1) Le montant, qui n'est pas définitif, des promesses de don étant toujours en cours, ne nous a pas encore été communiqué.



*Costazzura*, écrit par Lilas Spak (à droite), et traduit par Cinzia Corbetta (à gauche), est édité par la chambre de commerce italienne que préside Patrizia Dalmasso (au centre), ici aux côtés d'Agostino Pesce, directeur général. (Photo Éric Ottino)